

Au quotidien, internet, transports, marchés

Retrouvez les informations essentielles sur l'accès à internet, les transports, les marchés et foires

Accès à internet

Les cyberbases de la ville:

Dans ces cyberbases, l'accès à internet est libre et gratuit (limité à 1h par jour) pour les personnes qui possèdent la carte vie quotidienne (voir rubrique Cartes utiles) ou la carte de lecteur des bibliothèques. Pour les autres il faut payer à l'heure.

Les cyberbases :

- Centre ville: Centre Pierre Bayle, 27 rue de la République.
- Planoise: Centre Nelson Mandela, 13 avenue de l'Île de France.
- Grette - Butte: Maison de quartier, 31 bis Rue Brulard.
- Montrapon - Fontaine ecu: Centre Pierre de Coubertin, 1 Place de Coubertin.
- Clairs-Soleils: Centre Martin Luther King, 67 E rue de Chalezeule.
- Battant: Espace associatif et d'animation des Bains Douches, 1 rue de l'Ecole.

Possibilité de suivre des cours d'informatique dans ces cyberbases (apprentissage de l'utilisation d'internet...). Se renseigner auprès des cyberbases directement.

Téléphone général des cyberbases: 03 81 87 84 27.

Il existe aussi des cybercafés privés où l'accès à internet est payant.

Les transports

- Le bus GINKO à Besançon

La ville de Besançon et les villages alentours disposent d'un réseau de bus « GINKO ». Les bus circulent en permanence (sauf la nuit) dans tous les coins de la ville et les villages alentours.

Il y a différentes façon de payer les transports en bus GINKO :

- soit en prenant un abonnement : il existe divers abonnements au mois ou à l'année.
- soit en achetant un ticket pour le trajet directement dans le bus.
- soit en achetant des tickets à la boutique GINKO (Place du huit septembre au centre ville) ou dans les bureaux de tabacs/bureaux de presse : il existe différents tickets selon vos besoins avec des avantages différents.

A savoir : Les abonnements mensuels ou annuels Diabolo, Campus et Sésame vous donnent gratuitement accès aux trains TER à l'intérieur du Grand Besançon.

Pour plus d'informations sur les lignes de bus qui circulent et sur les bus GINKO en général vous pouvez vous adresser à la boutique GINKO (Place du huit septembre centre ville) ou regarder sur le site internet GINKO

<http://www.ginkobus.com/>

- **Le train à Besançon**

Il y a une gare principale à Besançon, la gare de Besançon-Viotte - 2 avenue de la Paix. Dans cette gare, de nombreux trains régionaux, nationaux et internationaux circulent.

Il y a aussi une petite gare, la gare de la Mouillère - Avenue Edouard Droz - qui dessert seulement certains villages et petites villes proches.

Il y a aussi des petites gares dans certains villages et villes aux alentours de Besançon.

- site SNCF Franche-comté http://www.ter-sncf.com/Regions/franche_comte/Fr/

- **Le vélo à Besançon – le système VéloCité mis en place par la ville.**

Avec le système VéloCité, des stations sont réparties dans le centre-ville et dans les quartiers à proximité pour que vous puissiez louer ou déposer un vélo dès que vous le souhaitez. Vous les verrez en vous promenant.

Pour prendre un vélo, il faut avoir une carte bancaire et/ou une carte d'abonné courte ou longue durée. Passez votre carte dans le lecteur et suivez les instructions à l'écran selon l'opération que vous souhaitez effectuer.

La première demi-heure est gratuite et les tarifs d'utilisation sont très peu chers.

Pour ceux qui ne maîtrisent pas le français, il existe un dépliant d'explication en anglais à télécharger sur le site VéloCité - The dépliant VéloCité : "Besançon by bicycle"

Pour plus d'informations sur VéloCité, contacter le service clients Vélocité au 0820 20 25 29 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h ou demander des renseignements à l'accueil de la Mairie (2 rue Mégevand, entrée B) ou de l'Hôtel de ville (place du huit septembre) ou rendez-vous sur le site internet de VéloCité <http://www.velocite.besancon.fr/>

- **Le covoiturage**

Le covoiturage est un mode de déplacement où plusieurs personnes utilisent une seule voiture pour faire le même trajet ou presque.

En choisissant le covoiturage on partage les frais de voiture, d'essence, péage, parking, on réduit le trafic et la pollution, on s'aide mutuellement...

Pour avoir des informations sur le covoiturage et trouver des personnes avec qui partager des trajets en voiture rendez-vous sur le site internet

<http://www.covoiturage.besancon.fr/>

Il existe aussi d'autres moyens de transports comme les bus hors réseau GINKO qui font des trajets plus longs.

Vous pouvez aussi trouver des informations sur les transports sur le site de la ville de Besançon <http://www.besancon.fr/> --> rubrique « déplacement, transport ».

Les foires et marchés

- **Foire mensuelle**

2ème lundi de chaque mois : place Battant et square Bouchot de 6h à 18h30.

Attention : le stationnement est interdit le 2ème lundi de chaque mois (sauf date de foire déplacée 1 ou 2 fois dans l'année), sur la totalité du parking, signalé par des panneaux.

- **Les marchés de Besançon:**

Battant: Place Jouffroy - dimanche et jours fériés, matin.

Centre-ville: Place de la Révolution - mardi et vendredi matin, samedi de 7h à 19h.

Chaprais: Place de la Liberté - mercredi matin.

Palente: Place des Tilleuls - mercredi et samedi matin.

Planoise: Centre Commercial des Epoisses, rue de Bourgogne - mardi, vendredi et dimanche matin.

Planoise: Place Cassin - mercredi et samedi de 7h à 18h.

Planoise: Centre Commercial Ile de France, Avenue Ile de France - jeudi et dimanche matin.

- **Halle couverte:**

« Marché des Beaux-Arts », 6 rue Goudimel - du mardi au samedi de 7h à 19h, dimanche de 8h à 13h. Fruits, légumes, fromages, viandes, poissons...

.

(Cartes utiles lorsqu'on vit à Besançon

Elles permettent d'accéder à toutes les médiathèques, structures d'animation et cyber-bases municipales ou elles proposent beaucoup de réductions, de services ou d'activités gratuits pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne.

La carte de vie quotidienne

La carte de vie quotidienne permet d'accéder à toutes les médiathèques, les structures d'animation et les cyber-bases municipales.

Avec cette carte vous pouvez entre autres réserver et emprunter des livres, films, de la musique dans les bibliothèques et médiathèques municipales, accéder à Internet et aux ordinateurs dans les cyber-bases municipales, vous inscrire aux activités proposées par les maisons de quartier municipales. D'autres services sont proposés (par exemple réductions VéloCité) : se renseigner auprès des organismes concernés.

Combien coûte cette carte?

Adulte: 8 € par an

Tarif réduit pour les personnes qui bénéficient des minima sociaux : 4 € par an (sur présentation d'un justificatif).

Moins de 18 ans : gratuit.

Détenteurs de la carte avantages jeunes : gratuit.

Comment se procurer la carte ?

Il faut vous adresser auprès d'un service municipal (bibliothèque, structure d'animation de quartier, cyber-base).

Pour avoir accès à chacun des services proposés avec cette carte, il faut la présenter dans chaque structure pour l'activer.

Quelles sont les pièces à fournir pour obtenir la carte?

- une pièce d'identité ou un livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, quittance de loyer...)

--> Pour plus d'informations sur la carte de vie quotidienne adressez-vous aux services municipaux concernés (médiathèques, structures d'animation, cyber-bases municipales).

La carte Avantages Jeunes

La carte Avantages Jeunes est une carte pour les enfants et jeunes de moins de 26 ans ou les étudiants de moins de 30 ans. Elle coûte 7 euros pour l'année et propose beaucoup de réductions et de services et activités gratuits pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne en Franche-Comté.

Pour cette carte se renseigner au CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) - 27 rue de la République - Tél : 03 81 21 16 16 - <http://www.jeunes-fc.com/>

Conseils pratiques à destination des étudiants étrangers

Spécial premier jour à Besançon:

Dans vos bagages, il est recommandé d'apporter...

plusieurs copies certifiées conformes des papiers et documents officiels nécessaires pour l'inscription et pour l'obtention du titre de séjour :

- Diplôme de fin d'études secondaires
- Diplômes universitaires
- Extrait d'acte de naissance, où devra figurer l'identité des parents (nom, lieu de naissance)
- photos d'identité
- passeport en cour de validité et le visa

En plus n'oubliez pas :

- des vêtements chauds car il peut faire très froid l'hiver en Franche comté
- votre instrument de musique
- votre livre ou votre disque préféré(s)
- un livre de recettes de cuisine de votre pays
- quelques photos ou affiches....

Premier Jour à Besançon

Si vous arrivez à Besançon pour la première fois :

Arrivé à la **Gare Viotte**, vous vous dirigez vers la sortie principale.

Juste en face à 30 mètres vous avez un arrêt bus dans lequel vous allez prendre le **bus 8** direction Campus.

Vous sortirez au **terminus**.

Avant d'aller prendre place dans le bus, pensez à acheter un **ticket** de bus de préférence pour une journée si vous arrivez le matin et gardez-le car vous allez l'utiliser dans d'autres déplacements que vous ferez dans la journée ceci vous permettra de vous déplacer à un prix raisonnable.

Et surtout pensez à l'oblitérer avant d'aller vous asseoir. Par contre si vous arrivez tard dans l'après-midi ou dans la soirée prenez juste le ticket le moins cher valable pour 1 heure.

Attention : Si vous avez plusieurs déplacements à faire, insistez sur le fait que c'est le ticket pour toute la journée que vous voulez.

En savoir plus (témoignage) :

Ma première semaine à Besançon a été une semaine très chère en transport. J'ai dépensé jusqu'à 10 euros par jour car je faisais beaucoup de déplacements à la recherche d'un logement moins cher. J'ignorais tout, c'était la première fois que j'arrivais en France et en Europe ; pour moi tout était nouveau, je ne faisais pas très attention et surtout je n'osais pas me renseigner car je ne voulais pas embêter les gens. Ceci a été ma première erreur. Très vite je me suis rendu compte que je dépensais beaucoup trop et du coup, avant d'acheter, j'ai commencé à demander au conducteur le ticket le plus économique selon mes trajets. Je vous assure que très vite j'ai vu le changement. Mon conseil pour tout(e) étudiant(e) arrivant à Besançon pour sa première fois n'hésitez pas à vous renseigner avant de faire vos achats et surtout demandez s'il n'y a pas de réduction étudiante sur le produit demandé. Car en Franche-comté beaucoup de magasins offrent des réductions étudiantes.

Gilbert (étudiant en Economie)

Logement

- Où chercher ?

Une fois arrivé au terminus de bus, cherchez

CROUS Besançon

40 avenue de l'observatoire

25002 Besançon

tél. : 03.81.48.46.98

www.crous-besancon.fr

Le Crous vous proposera différents types de logement

Si vous avez le problème d'un cautionnaire en France pour se porter garant de votre logement, adressez-vous aux Assistants sociaux dont leur bureau se trouve dans les locaux du Crous : ils vous aideront à trouver une solution.

Attention !

Si vous êtes **étudiant non boursier** vos chances sont réduites pour obtenir un logement au Crous.

En revanche vous pouvez demander à bénéficier d'une option d'hébergement de passage de moins de 15 jours pendant que vous cherchez un logement ailleurs. Ceci est soumis au nombre de chambres disponibles et aux conditions posées par le Crous.

Renseignez vous auprès du Crous car il y a d'autres possibilités pour être logé ailleurs(par exemple chez les particuliers). Vérifiez si le logement que l'on vous propose se trouve dans une zone desservie par les bus Ginko.

Il existe différentes associations étudiantes selon les pays d'origine. Demandez au Crous comment les contacter ; ils vous aideront dans vos démarches.

Autre possibilité :

Le CRIJ – Centre Régional d'Information Jeunesse

27 rue de la République

tél : 03 81 21 16 16

Ouvert lundi 13h30-18h ; du mardi au vendredi 10h-12h, 13h30-18h ; samedi 13h30-18h

Service logement : 03 81 21 16 04

Le CRIJ vous proposera différents types de logement chez les particuliers, les petites annonces de la Presse gratuite, des conseils sur la location, la colocation, l'hébergement temporaire, la taxe d'habitation, l'assurance habitation, les aides au logement, les informations sur la carte Avantage Jeunes.....consultez ses sites internet :

www.jeunes-fc.com ; www.avantagesjeunes.com

En savoir plus (témoignages)

Avec la carte avantages jeunes qui ne coûte que 7euros dont 6 euros sont offerts sous forme de bon d'achat dans une librairie, du coup la carte nous revient à 1euros (prix d'achat) ; j'ai pu acheter mes premiers livres avec une réduction très importante. Ce qui m'a permis d'économiser sur mon budget (livres). La carte Avantage jeunes nous offre beaucoup de réductions dans plusieurs domaines (Vie étudiante, Cinéma, sport, loisirs, etc.....) partout dans la région Franche-comté. Pensez à demander chez les marchands s'ils font des réductions sur présentation de la carte Avantage- Jeunes.

Yves étudiant à la faculté des Lettres

A éviter

Beaucoup d'entre vous ont déjà fait une réservation dans les Hôtels

Attention !

L'hôtel coûte très cher. Il faut tout faire pour ne pas y rester. Mieux vaut l'éviter si possible. Evitez de manger à l'hôtel car les prix sont très élevés et très vite vous perdez toutes vos économies. Vous pouvez acheter des sandwiches chez différents vendeurs, comparez les prix .

En savoir plus (témoignage)

Mon premier jour à Besançon il pleuvait, j'ai logé dans l'hôtel le plus proche. Je suis resté dans cette hôtel près de 2 semaines. Quand j'ai quitté l'hôtel j'ai payé mon séjour 850 euros, c'était toutes mes économies. Les jours qui ont suivi ont été les plus durs que j'ai connu ici à Besançon (consultez la suite au rubrique :

témoignage sur ce site)

Je vous déconseille de faire la même erreur.

Claude, étudiant en droit

Infos pratiques

Transport

Se déplacer à Besançon

Il est préférable de prendre le bus, c'est le moyen le moins cher pour les étudiants.

Le plus économique est d'acheter un timbre mensuel + carte = 26,90 €

Rendez vous à la boutique Ginko 4 place 8 septembre (place St pierre au centre ville).

Du lundi au samedi : 10h -19h

Communications téléphoniques

Pour des appels que vous allez faire dans vos démarches (logement + administratives), évitez les cabines téléphoniques dans lesquelles vous payez en espèces. Pensez à acheter une carte téléphonique dans n'importe quel bureau de tabac qui vous coûte moins cher et vous donne plus d'unités.

Ouvrir un compte Bancaire

Avoir un compte bancaire c'est obligatoire pour obtenir la carte de séjour.

Pour ouvrir un compte bancaire il faut avoir obtenu un logement ou une adresse fixe.

Le choix de la banque vous appartient il est conseillé de faire un tour dans plusieurs banques pour choisir enfin celle qui donne plus d'offres aux étudiants.

Attention : il faut lire attentivement les conditions inscrites sur le contrat d'ouverture de compte avant de le signer.

N'hésitez pas à demander plus de renseignements sur les options car certaines coûtent plus cher que d'autres et ceci n'est pas toujours signalé par votre conseiller bancaire

Le premier jour de la rentrée : Présence impérative !

Même si vous n'êtes pas à jour dans vos démarches administratives et de logement, vous devez impérativement être présent la première séance de la rentrée. Car c'est là qu'on va vous donner toutes les informations concernant votre année universitaire ; c'est dans cette séance que vous formez des groupes de classes et surtout vous allez rencontrer pour la première fois vos enseignants qui vont vous présenter vos prochains amphithéâtres où se dérouleront les cours. Par conséquent la présence est très importante.

Attention ! Même si les démarches sont souvent prenantes évitez de manquer les cours
car certains cours sont quasi irrattrapables.

Inscription définitive et demande de carte de séjour

Lors de l'inscription définitive, demandez au bureau d'inscription que l'on vous prenne un rendez-vous à la Préfecture pour l'obtention d'un titre de séjour (étudiant) qui remplacera votre visa de 3 mois .

Adresse : PREFECTURE DU DOUBS

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques

Bureau des Nationalités

Service Etrangers

8 rue Charles Nodier- 25035 Besançon Cedex

Pour prendre rendez-vous (espace Chamars Avenue de la Gare d'Eau

Tél : 03 81 25 10 00

-Pour ce faire :

Ne pas oublier d'apporter

- un justificatif d'admission ou de pré-inscription à l'université de Franche-comté
- un justificatif des ressources : le montant minimum de ressources à justifier est fixé par chaque Ambassade de France (environ 480 euros par mois)
- un passeport en cours de validité
- un justificatif de logement (**Attention : l'hôtel n'est pas valable, il n'est pas considéré comme un logement fixe**)

Pour le reste continuer à consulter les info pratiques sur le site

migrations.besancon.fr

Proposé par le centre communal d'action social (CCAS de Besançon)

L'AVF Besançon

L'AVF accueille ceux qui changent de ville ou de pays et aide les nouveaux arrivants à faire de nouvelles connaissances.

L'AVF de Besançon propose : une écoute attentive, un programme d'animations variées, des rencontres conviviales, des renseignements sur la ville et sa région, l'opportunité de faire la connaissance de personnes.

Centre Mendès France, 3 rue Beauregard : permanence le mardi de 14h30 à 16h -
Tél : 03 81 53 48 03.

http://www.avf.asso.fr/minisites/Website/site/bourgognefranchecomte_besancon_presentation.php

Livres et presse étrangers ou en langues étrangères

Vous pouvez trouver des livres, journaux et magazines étrangers/ ou en langues étrangères en prêt dans certaines bibliothèques, médiathèques ou à acheter à la Maison de la Presse.

Les articles et langues proposés varient selon les différentes médiathèques et bibliothèques ; renseignez-vous directement auprès d'elles.

Les bibliothèques et médiathèques à Besançon :

- Bibliothèque de Palente : 24, rue des Roses - 03.81.53.48.89.
- Bibliothèque d'études et de conservation : 1, rue de la Bibliothèque - 03.81.87.81.40.
- Médiathèque Aimé Césaire (Clairs Soleils) : 96, Ter rue de Chalezeule - 03.81.41.57.64.
- Médiathèque de Montrapon : 1, Place de Coubertin - 03.81.87.82.13.
- Médiathèque Nelson Mandela (Planoise) : 13, avenue Ile de France - 03.81.87.82.05.
- Médiathèque Pierre Bayle (centre-ville) : 27, rue de la République - 03 81 87 81 40.

Il y a aussi un « Bibliobus » ; ce bus transporte des livres, BD, albums pour enfants, CD, cassettes vidéo et passe dans les quartiers de Besançon qui n'ont pas de bibliothèque. Demandez les dates, horaires et lieux de passage du Bibliobus aux médiathèques ou bibliothèques.

Pour pouvoir emprunter des articles dans les bibliothèques et médiathèques et au Bibliobus, il faut avoir une [carte de vie quotidienne](#). Vous pouvez demander à obtenir cette carte directement dans les bibliothèques et médiathèques.

Maison de la presse

Pour acheter des journaux et magazines étrangers ou en langue étrangère
58 Grande rue - Tél: 03 81 81 34 07 - <http://www.maisonpresse-besancon.com/>

Loisirs, culture, vie associative : se renseigner

Il y a de nombreuses manières de se cultiver, de se divertir, de rencontrer des gens à Besançon, au centre ville et dans tous les quartiers, selon les goûts et possibilités de chacun.

Cinéma, théâtre, danse, lecture (bibliothèques), musique, visites, musées, spectacles, médiathèques, promenades, peinture, rencontres, cuisine, sorties nature, sorties culturelles, activités manuelles ou sportives de tout genre, sans oublier les évènements, fêtes et manifestations qui se déroulent toute l'année.

Beaucoup d'activités peuvent se faire sans payer ou en payant très peu (avec la carte de vie quotidienne par exemple ou avec la carte jeunes pour les enfants et les jeunes ou avec certaines structures qui proposent des activités gratuites ou peu chères...).

Où trouver des informations sur la vie quotidienne, les loisirs et la culture?

- **A l'accueil de l'hôtel de ville**

Place du huit septembre (ou "Place saint Pierre"), dans l'entrée de l'ancienne Mairie

- **Avec Besançon Info'cité**

Besançon Info'cité, service d'accueil et d'informations répond à vos questions simples du quotidien : logement, santé, loisirs, famille, sports, enfance, environnement, démarches administratives, vie quotidienne et pratique...

Par téléphone au 03 81 625 625 du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

http://www.besancon.fr/index.php?p=1161&art_id=3993

- **A l'Office de tourisme**

Pour avoir des renseignements sur les évènements, sorties, visites, loisirs... sur Besançon, rendez-vous à l'Office de tourisme

L'office a 2 emplacements :

- Au Parc Micaud (2 place de la 1ère armée française) : Du lundi au vendredi de 10h à 18h.

- A l'Hôtel de Ville (Place du 8 septembre) : Tous les jours de la semaine et les jours fériés de 10h à 18h.

www.besancon-tourisme.com - Tél.03.81.80.92.55.

- **Au CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse)**

27 rue de la République – Tél : 03 81 21 16 16.

<http://www.jeunes-fc.com/>

Où trouver des informations sur les associations ?

- **Au centre 1901**

De nombreuses associations proposent des activités et soutiennent différentes causes. Selon vos goûts, envies, passions ou besoins vous pouvez y rencontrer des personnes animées par les mêmes centres d'intérêt. Il existe notamment de nombreuses associations de ressortissants étrangers où vous pourrez retrouver des compatriotes, et des associations de défense des droits de l'homme qui pourront vous aider. Le Centre 1901 édite un annuaire des associations que vous pouvez vous procurer gratuitement au Centre 1901 ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville place du 8 septembre.

Centre 1901.

35 rue du Polygone, Entrée rue Michel Servet -Tél : 03.81.87.80.82.

<http://www.besancon.fr/index.php?p=724>

--> Vous pouvez aussi obtenir des informations sur le site internet de la ville de Besançon: <http://www.besancon.fr/>

Maisons de quartier

Dans tous les quartiers de Besançon, des structures d'animation proposent des services et des activités culturelles et sportives.

Les maisons de quartier

- **Maison de quartier de Planoise**

Centre Nelson Mandela
13 avenue de l'Île de France, tél. : 03 81 87 81 20
planoise.mdq@besancon.fr

Lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

http://www.besancon.fr/index.php?p=1221&art_id=4234

- **Maison de quartier Grette/Butte**

31 bis, rue Brûlard, tél. : 03 81 87 82 40
grette.mdq@besancon.fr

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h ; Mardi de 13h30 à 18h

<http://www.besancon.fr/index.php?p=1219>

- **Maison de quartier Montrapon Fontaine-Ecu**

--> *Antenne de Montrapon, Centre Pierre de Coubertin*
1, place Pierre de Coubertin – Tél : 03 81 87 82 80

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

--> *Antenne de Fontaine-Écu*

26 B rue Fontaine-Écu – Tél : 03 81 80 01 92

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h.

http://www.besancon.fr/index.php?p=1220&art_id=4227

- **Espace associatif et d'animation des Bains Douches**

1, rue de l'École
Tél. : 03 81 41 57 58
bains-douches@besancon.fr

Mardi et jeudi de 13h30 à 21h, Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
Vendredi et samedi de 13h30 à 18h

<http://www.besancon.fr/index.php?p=1222>

- **MJC Palente**

24 rue des Roses – Tél. 03.81.80.41.80

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

www.mjc-palente.fr

- **MJC Besançon – Clairs Soleils**

Centre Martin LUTHER KING

tél 03.81.41.55.66, ou 03.81.50.69.93

www.mjc-besancon.fr

Lundi : 13h30-19h, mardi : 9h-12h/13h-19h, mercredi : 9h-12h/13h-18h, jeudi : 9h-12h/14h-19h, vendredi : 10h-12h/14h-19h, samedi : 9h-12h.

- **Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux**

1 avenue Ducat

Tél. 03 81 52 42 52 - Fax 03 81 51 26 91

comite.stferjeux@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, samedi de 9h à 12h

Vous pouvez trouver les coordonnées de l'ensemble des maisons de quartiers et structures d'animation de Besançon et ses alentours ainsi que des renseignements sur celles-ci sur la page internet

<http://www.besancon.fr/index.php?p=506> du site de la ville de Besançon.

Les centres de loisirs pour enfants

Pour les enfants, il existe des centres de loisirs ; ce sont des centres qui accueillent des enfants pendant les jours où il n'y a pas d'école ou pendant les vacances scolaires et où les enfants sont encadrés par des animateurs et font des activités diverses. Vous pouvez obtenir des renseignements sur ces centres et leurs coordonnées en vous adressant par exemple à l'accueil de la mairie, au CRIJ, à Info'cité, au centre 1901 ou aux maisons de quartiers.

Pour les personnes qui sont démunies, isolées et qui ont besoin d'aide

Des organismes ou des associations aident, orientent ou accompagnent les personnes en difficulté.

Les travailleurs sociaux

Proxim'Social - Service d'accueil, d'information et d'orientation physique et téléphonique.

0805.01.2530 appel gratuit depuis une ligne de téléphone fixe.

Accès au service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30- 9 rue Picasso (CCAS de Besançon).

Les assistants sociaux des centres médico-sociaux (CMS) de quartiers (il faut se rendre au centre médico-social de son quartier).

Les centres médico-sociaux (CMS) à Besançon :

- CMS Bacchus (centre ville) – 1 place Bacchus – 03 81 25 87 00
- CMS Planoise – Immeuble Lafayette 20 boulevard Salvador Allende – 03 81 51 00 41
- CMS Saint Ferjeux – 30 rue Caporal Peugeot – 03 81 41 40 10
- CMS Saint-Claude – 6 rue Jean Wyrsh – 03 81 50 31 41
- CMS Tristan Bernard (Palente – Clairs-Soleils) – 19 rue Tristan Bernard – 03 81 25 44 44
- CMS Montrapon – 7 chemin de l'Epitaphe – 03 81 50 42 84

Les associations caritatives

Accompagnements divers selon besoins, proposition d'activités, distribution de vêtements (ou vente de vêtements à prix minimes), distribution de nourriture...

Les principales sont les suivantes :

- le secours catholique: 14, rue d'Alsace – tél : 03 81 81 41 91.
- le secours populaire: siège: 7, rue Xavier Marmier - tél: 03 81 81 63 91.
- la croix rouge: 4 ter Faubourg Rivotte, esplanade Henry Dunant - Tél: 03 81 81 82 22.

Les espaces solidaires gérés par la ville

Ce sont des centres qui proposent des aides diverses et des activités aux personnes en situation de précarité, d'isolement.

Les espaces solidaires :

- Centre Ville (siège du service): 12 rue Champrond - Tél : 03.81.41.21.19.
- La Grette: Maison de Quartier Grette/Butte, 31 bis rue du Général Brûlard - Tél: 03.81.87.82.40.
- Planoise: 5 bis rue Dürer - Tél : 03.81.25.00.91.
- Montrapon/Fontaine-Ecu/St Claude:
- Maison Quartier Montrapon - Tél : 03.81.87.82.80.
- Maison Quartier Fontaine Ecu - 26 B rue de Fontaine-Ecu - Tél: 03.81.80.01.92. Tél : 03.81.81.23.88.
- Palente: Travailleurs sociaux - 128 rue des Cras - Tél : 03.81.60.70.65.
Accueil et Secrétariat - 24 rue des roses - Tél : 03.81.80.00.18.
- Clairs Soleils : Centre Martin Luther King, 67 E rue Chalezeule - Tél : 03.81.41.22.94.

Les espaces solidaires proposent aussi des ateliers créatifs (par exemple activités manuelles, bricolage, cuisine...) Pour y participer il faut s'inscrire le lundi matin au siège du service, 12 rue Champrond (centre ville) de 10h à 12h.

Pour plus d'informations adressez-vous directement aux espaces solidaires.

Autre:

Les Amis De Ma Rue Là (Groupe d'entraide mutuelle)- 12 rue Champrond - Tél: 03.81.82.37.78.

Souvent, pour les distributions alimentaires ou vestimentaires les personnes ne peuvent pas s'y rendre directement; elles sont envoyées par des travailleurs sociaux lorsque ceux-ci constatent qu'elles sont vraiment dans le besoin.